



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019

Sessione di l'11 di ferraghju di u 2019

Rapport N° 2019-11

Raportu N° 2019-11

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : Economie circulaire

Oggetu : Ecunumia circulare

L'économie circulaire est un modèle économique «écologiquement vertueux» qui favorise la protection et la préservation des ressources. Elle répond aux enjeux économiques et environnementaux ; mais aussi, participe activement à la réduction des déchets par un processus qui intervient en amont.

Considérant notre volonté collective de mettre en œuvre des solutions pérennes en matière de gestion des déchets, il est évident que l'économie circulaire sera le pilier de cette politique nouvelle qu'il nous faut construire ensemble. Il convient de l'intégrer et de la promouvoir dans nos écosystèmes et nos politiques publiques en l'adaptant à la réalité locale.

Mais comme l'économie circulaire est une politique publique qui n'intéresse pas que la seule question des déchets, l'Office de l'Environnement (OEC) a lancé une mission pour la « mise en œuvre d'orientations stratégiques et d'un plan d'action d'économie circulaire » et créé un Comité de pilotage chargé de conduire cette réflexion en concertation étroite avec les territoires.

Afin d'associer plus encore, les communes et les intercommunalités à cette démarche, je vous propose de créer au sein de la Chambre des Territoires, une Commission ad hoc qui aura pour objectifs :

- De collaborer à la rédaction du plan d'actions et en faciliter par la suite, sa mise en œuvre ;
- D'accompagner et informer les territoires sur les stratégies de l'économie circulaire et son application en lien avec l'OEC, l'ADEC et l'ODARC ;
- De permettre le recueil et la diffusion des bonnes pratiques en Corse, en lien avec l'OEC qui a ouvert une page dédiée sur son site Internet et en Europe en lien avec Mme Marie-Antoinette Maupertuis qui travaille sur ce sujet depuis l'accueil en Corse en juillet 2016, du Directeur Général en charge de l'Environnement à la Commission Européenne, Monsieur Calleja Crespo.

Les membres souhaitant intégrer cette Commission sont invités à s'inscrire auprès du Secrétariat général de la Chambre des Territoires.

Vi pregu di deliberà ne.
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.